

Arrêté du ministre de l'industrie, du commerce, de l'investissement et de l'économie numérique n° 3229-13 du 11 moharrem 1435 (15 novembre 2013) relatif aux modalités de notification des produits et services ne répondant pas aux exigences de sécurité.

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE, DE L'INVESTISSEMENT ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE,

Vu le décret n° 2-12-502 du 2 rejev 1434 (13 mai 2013) pris pour l'application du titre premier de la loi n° 24-09 relative à la sécurité des produits et des services et complétant le dahir du 9 ramadan 1331 (12 août 1913) formant Code des obligations et des contrats, notamment son article 7,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. – La notification relative aux produits et services ne répondant pas aux exigences de sécurité visée à l'article 7 du décret n° 2-12-502 susvisé doit être établie par le producteur, l'importateur ou le distributeur du produit ou le prestataire du service qui a connaissance ou doit avoir connaissance que ledit produit ou service qu'il a mis à disposition sur le marché ne répond pas aux exigences de sécurité.

Cette notification est établie selon le modèle annexé au présent arrêté.

ART. 2. – La notification visée à l'article premier ci-dessus est adressée à la direction de la qualité et de la surveillance du marché, par tout moyen faisant preuve de la réception, y compris par voie électronique conformément à la réglementation en vigueur en la matière, aussitôt les résultats ayant conclu à la dangerosité du produit ou du service et au plus tard dans les 10 jours suivant la date à laquelle le producteur ou l'importateur du produit ou le prestataire du service sait ou doit savoir que ledit produit ou service présente des risques.

En cas de risque grave, la notification doit être faite immédiatement et sans délais.

ART. 3. – Le présent arrêté est publié au *Bulletin officiel*.

Rabat, le 11 moharrem 1435 (15 novembre 2013).

MOULAY HAFID ELALAMY.

*

* *

ANNEXE
FORMULAIRE DE NOTIFICATION DE PRODUITS OU DE SERVICES NE REPODANT
PAS AUX EXIGENCES DE SECURITE

Date : Heure :

1- Administration(s) destinataire(s) de la notification :

Nom du service	Adresse	Téléphone	Fax	Site internet	Adresse électronique

2- Données relatives au producteur ou importateur du produit ou prestataire de services qui notifie :

Nom / Raison sociale, adresse, tel/fax, courriel*, site web*	Activité (producteur, importateur, prestataire de service ...)	Identité de la personne responsable (point de contact) Adresse, Téléphone, Fax, courriel*	Fonction de la personne responsable

* le cas échéant

3- Données concernant le produit ou le service en cause :

Identification du produit ou de service				
Dénomination	Type / Description	Origine	N° de lot / de série	Photo ou schéma

Identification du responsable de la mise à disposition				
Qualité	adresse	tel/fax	courriel*	site web*

* le cas échéant

4- Données concernant le risque :

Description du risque	dommages possibles pour la santé/sécurité des personnes et des animaux domestiques / sécurité des biens ou de l'environnement	Conclusions de l'évaluation du risque	Données sur d'éventuels accidents	Données sur les plaintes enregistrées

5- Informations sur les mesures correctives prises ou à prendre :

Type de mesure	portée de la mesure	durée de la mesure

6- Informations sur les autres intervenants de la chaîne de commercialisation qui détiennent les produits ou offrent les services concernés, et sur les produits détenus par les consommateurs (seulement en cas de risque grave) :

Liste des intervenants (distributeurs, détaillants, détenteurs du produit ou prestataires du service)	Adresse	Téléphone	Fax	Site web*	courriel *

Nombre de produits disponibles chez chaque intervenant	Nombre de services fournis	Nombre de produits détenus par les consommateurs	Nombre de consommateurs ayant utilisé ou utilisant le service en cause

* le cas échéant

7- Données relatives aux destinataires de la notification autres que ceux visés au 1- ci-dessus :

Nom / Raison social, adresse, tel/fax, courriel*, site web*	Rôle dans la commercialisation du produit ou du service

* le cas échéant

Signature et cachet de l'entreprise qui notifie